

S P A

RÉGENT PETITE FRANCE

S T R A S B O U R G

Protocole d'accueil spa

Mis à jour le 3 août 2021



Notre directrice, Sandrine Hugonot et son équipe ont mis en place de nouvelles mesures nécessaires pour vous accueillir en toute sécurité. Toutes nos praticiennes ont été formées aux nouvelles règles sanitaires et sont équipées de masques. Avant de vous présenter au spa, nous vous remercions de nous retourner le questionnaire de santé, ci-joint.

Selon le dernier décret en vigueur, le pass sanitaire via QR CODE (attestation de vaccination ou test PCR ou test antigénique négatif de moins de 48h ou résultat d'un test PCR positif attestant du rétablissement à la Covid-19, datant de moins de 6 mois) vous sera demandé pour accéder au spa et à l'ensemble des soins. En cas non-présentation du « pass sanitaire », nous serons contraints de vous refuser l'accès au spa et aux soins.

Accès au spa :

L'accès au spa sera possible sur réservation uniquement et sera limité à 8 personnes. La durée de présence au spa (hors soin) ne peut excéder 1 heure.

Si vous séjournez à l'hôtel, merci de venir en peignoir et maillot de bain (un peignoir et des tongs sont à votre disposition dans votre chambre).

Pour les clients non résidants, nous vous remercions de venir avec le moins d'affaires personnelles possibles (les vestiaires du spa restent disponibles uniquement sur réservation) et nous vous demanderons de vous identifier sur l'application TousAntiCovid lors de votre arrivée à l'accueil du spa.

Une serviette vous sera fournie par l'hôtesse d'accueil (plus de serviette en libre-service)
Le port du masque est obligatoire. En cas d'oubli, vous pourrez en acheter un sur place au prix d'un euro.

Merci de respecter la distanciation sociale et les consignes d'hygiène dans toute l'enceinte du spa.

Vos soins :

La périodicité de nettoyage a été intensifiée et les cabines sont désinfectées après chaque soin. Tous les protocoles des soins ont été revus et adaptés aux besoins d'hygiène.

S P A

RÉGENT PETITE FRANCE

S T R A S B O U R G

La présentation du pass sanitaire pour les personnes âgées de 12 à 17 ans est repoussée au 30 septembre 2021 (le port du masque reste obligatoire).

Important : Si vous présentez tout symptôme pouvant laisser suspecter une infection au Covid-19, merci d'annuler votre rendez-vous et ne pas vous présenter à l'hôtel.